

Jean-Louis-Gabriel Reymond : ou l'insurrection des Boula-papey : suite

Autor(en): **Monnet, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ne raisonner que sur les chances les plus heureuses de l'existence, songeait à entrer dans une vaste association, à laquelle il fournirait sa mise de fonds sous forme de primes annuelles, en retour desquelles ses héritiers pourraient recevoir une somme déterminée, il mettrait sa famille à l'abri de tout risque, matériellement parlant, et ce seraient ceux qui auraient l'avantage de vivre au delà de la moyenne à laquelle ils ont droit qui paieraient pour celui qui aurait été atteint d'une mort prématurée. Quel est celui qui, pour s'assurer d'une manière certaine une somme de cent francs, ne consentira pas à un léger sacrifice, à faire la *part du feu*, comme le dit About, plutôt que d'exposer la somme entière à une perte possible?

Voilà tout le principe des assurances sur la vie. Encore une fois, est-il sérieux le reproche qu'on leur adresse souvent d'établir une lutte avec Dieu? Evidemment non; car, autrement, nous mériterions le même reproche chaque fois que nous prenons la moindre précaution pour sauver notre frêle existence.

Mais, dit-on, les assurances sont une spéculation faite par certaines compagnies pour gagner de l'argent.

Voyons un peu! Vous n'iriez donc pas en chemins de fer parce que les compagnies qui les exploitent cherchent à gagner de l'argent? Des hommes riches mettent leurs capitaux en commun pour garantir des engagements qu'ils contractent, pour un terme parfois très long. Leur refuserez-vous le bénéfice que tout homme a le droit d'espérer de ses capitaux? Et si le bénéfice de certaines compagnies anglaises ou françaises vous paraît trop considérable, si vous avez vu leurs opérations prospérer, ne voyez-vous pas que cela entraîne immédiatement la création de compagnies concurrentes qui, pour lutter avec les premières, offrent des conditions plus avantageuses que celles-ci et les obligent à abaisser leurs tarifs. Examinez avec attention nos compagnies nationales, *La Suisse*, à Lausanne; *les Rentes suisses*, à Zurich; *la Bâloise*, et vous vous convaincrez bientôt que les capitaux engagés dans ces entreprises ne retirent qu'une rémunération légitime, qui n'est pas hors de proportion avec les risques courus et qui ne sont qu'une garantie de plus que les engagements contractés par ces compagnies peuvent être tenus.

S. C.

Jacob-Louis-Gabriel Reymond,

ou l'insurrection des *Bourla-papay*.

IV.

Tandis que le gros de l'armée des *Bourla-papay* s'organisait à Tolochenaz, et que d'autres bandes parcouraient le pays, on apprit qu'une nouvelle colonne d'insurgés, forte de 600 hommes, venue de la contrée d'Oron, de la Broie et du Jorat, stationnait à *Rovéraz*, près de Lausanne. Le préfet du Léman, M. Polier, envoya en toute hâte son gendre à Berne, pour informer le gouvernement de ce qui se passait, et, le soir, il fit publier en ville une proclamation enjoignant à tous les citoyens, depuis l'âge de 18 à 60 ans, de se rencontrer sur Montbenon, à 7 heures, pour défendre les personnes et les propriétés contre les projets des

paysans. Cette proclamation n'eut pas l'effet qu'on en attendait; cependant on se rassura par la présence des troupes françaises, postées de manière à défendre l'approche de la ville.

Le 6 mai, la colonne d'Oron passa au-dessus du bois de Sauvabelin et alla se joindre à la troupe de Reymond.

Le jour précédent, le citoyen Mandrot, fils du sous-préfet de Morges, avait eu la hardiesse d'aller, avec 15 hommes seulement, sur les hauteurs du Signal, pour avoir raison d'une assez forte patrouille d'insurgés qui y était postée. Il se conduisit avec tant de courage, ainsi que sa petite troupe, que dix paysans furent pris par eux et emmenés prisonniers à Morges. Mais l'armée de Reymond augmentait à chaque instant, et Morges était dans la consternation; les soldats français qui gardaient l'arsenal n'étaient pas en nombre suffisant pour défendre la ville. Enfin, le 6, Reymond était aux portes de Morges, sommant le château de se rendre et demandant les archives, l'arsenal et la restitution de ses prisonniers. Le commandant français ne voulant pas entendre de propositions, répondit qu'il défendrait son poste. Cependant, comme les habitants de la ville avaient tout à craindre, le sous-préfet se décida à traiter avec Reymond. Cette capitulation fut conclue à la campagne de *Rion-Bosson*. Reymond consentit à se retirer sous condition qu'on lui livrerait les archives et qu'on relâcherait les prisonniers. Plusieurs voitures furent chargées de titres féodaux et conduites au camp de Tolochenaz, au milieu des cris de joie des paysans, qui en firent un immense *auto-da-fé*. Ils se préparèrent ensuite à marcher sur Lausanne.

A la nouvelle de ces exploits, le gouvernement helvétique fit immédiatement partir des troupes de Berne, et nomma le sénateur Kuhn commissaire dans le canton du Léman, avec les pouvoirs les plus étendus. Le commandant français, à Lausanne, avait reçu du général Montrichard l'ordre de seconder le commissaire helvétique.

A son arrivée, Kuhn mit la ville en état de siège, et, informé de l'approche des insurgés, fit battre la générale... Quinze hommes se présentèrent!... Ceci montre assez que l'insurrection avait à Lausanne de nombreuses sympathies.

Le 7 mai, les insurgés partirent de leur camp de Tolochenaz, et, après avoir brûlé encore quelques archives, entr'autres celles de Vufflens, de St-Saphorin, d'Echandens, etc., vinrent passer la nuit sur les plaines du Loup, à demi lieue de Lausanne, où un de leurs détachements leur apporta les archives d'Echallens qui furent détruites.

Le samedi matin, 8 mai, les insurgés envoyèrent en ville des parlementaires. Mais, sans attendre la réponse, ils quittèrent les plaines du Loup à 8 heures et entrèrent à Lausanne par la porte de Chaucrau, sans éprouver aucune résistance. Ils avaient un drapeau vert et blanc avec l'inscription: *vaincre ou mourir*, et portaient presque tous au bout de leurs fusils des fragments de parchemins et de titres enlevés dans les châteaux des environs. Leur colonne, qui comp-

tait près de trois mille hommes, suivit la rue de Chau-crau, celle du Grand-St-Jean et se rendit à la rue de Bourg, où logeait le préfet et où était le citoyen Kuhn, ainsi que l'état-major. Les divers postes de troupes françaises qui se trouvaient dans la ville se bornèrent à sortir de leurs corps de garde et à se ranger en bataille, laissant défiler tranquillement les *Bourla-papay* qui leur criaient : *nous sommes vos amis*.

Mais un bataillon de ligne helvétique, venant de Berne, entra en ville et arrivait tout à point pour arrêter les insurgés qu'il rencontra dans la rue de Bourg. Le chef de bataillon français *Veilande* s'avança vers Reymond et Marcel, qui déclaraient vouloir enlever les archives nationales et celles de la ville; il leur parla avec énergie, parcourut les rangs des paysans et leur affirma que s'ils ne rentraient pas dans l'ordre, il serait obligé d'user de mesures de rigueur, ce qu'il désirait éviter. Il les somma en conséquence de sortir de la ville. Reymond fit d'abord quelques difficultés, après quoi il ordonna à sa troupe de faire volte-face et la conduisit sur la place de Montbenon, où le chef de bataillon *Veilande* se rendit avec le commissaire Kuhn. Ils invitèrent Reymond à licencier sa troupe, mais celui-ci s'y étant refusé, il fut convenu qu'il se retirerait à une certaine distance de la ville, en attendant que le commissaire Kuhn, qui allait partir pour Berne, eut reçu de nouvelles instructions du gouvernement. Vers midi, les *Bourla-papay* se mirent en marche et allèrent camper dans la plaine de Saint-Sulpice. On leur fournit quelques vivres, dont ils avaient un besoin pressant, et des particuliers allèrent aussi leur vendre du vin, de la bière et d'autres provisions.

(La suite prochainement.)

L. M.

Voyage de Genève à Londres,

en passant par Lausanne.

IV.

De Strasbourg à la noce. — Cette capitale de l'Alsace n'est pas belle, la plupart des rues sont étroites, tortueuses, mal bâties, ombres et sales.

On y admire quatre choses; le beau sexe, l'église cathédrale, sa haute tour, dont l'architecture est d'une merveilleuse hardiesse et une horloge placée dans l'intérieur de la même église, assez semblable à celle de St-Jean de Lyon.

Partis de Strasbourg par une diligence peu diligente; nous avons eu pour compagnons de voyage un jésuite de Neustad, un rabbin de Francfort, tous les deux un peu avancés en âge; un garde de l'électeur palatin, grand, louche et rousseau; l'amoureux de la comédie française de Manheim, jeune fat, assez bien tourné, et un commis des vivres de l'armée française, ni vieux, ni jeune, blond, camus, maillé, de taille moyenne, de corpulence ronde, et de physionomie plate.

Notre conversation jusqu'à Haguenau, où nous avons dîné, n'a pas été des plus animées, notre commis en remplissait les vides par des nouvelles de guerre et des réflexions politiques qu'il entremêlait de la mélodie d'une serinette qu'il avait achetée à Strasbourg, et qu'il appelait sa tire-lire, il nous faisait admirer de temps en temps le mécanisme de cet instrument.

Nous nous sommes arrêtés à Weissembourg et à Landau, où nos deux postillons se sont enivrés: nous en sommes partis à l'entrée de la nuit. A une lieue et demie de cette ville, nous commençons tous à nous assoupir, après avoir été régalez de quelques airs de la tire-lire du Jean-Farine, lorsqu'une des roues

de derrière de notre diligence a débordé sur un petit pont sans garde-fou, traversant un ruisseau fangeux d'environ quinze pieds de largeur. Une violente secousse a fait succéder la frayeur à l'assoupissement; nous étions tous précipités, sans un petit arbre penchant sur le ruisseau, qui a soutenu le corps de la voiture. Nous en sommes sortis avec beaucoup de difficultés; Castor a sauté le premier dehors, et une des pattes s'est accrochée à la perruque à la brigadière du commis, et l'a entraînée avec son chapeau bordé d'or assez loin dans la boue. Un de nos postillons est tombé dans le ruisseau, nous ne nous en sommes point aperçus; l'autre, après avoir reçu du palatin quelques coups de canne, a dételé un des chevaux, et l'ayant monté à l'aide de son bâtonneur, il est allé à toute bride chercher du secours.

Il était nuit close, et il pleuvait à verse, le palatin jurait en allemand, le rabbin, en hébreu à ce qu'il me semblait, le Jean-Farine en français, en cherchant dans le margouillis sa perruque et son chapeau; le comédien jurait aussi, en se désespérant de ce que la pluie mouillait sa redingote neuve qui couvrait un vieux frac de nanquin; Castor allait, venait, jappait, et ne savait que penser de tout ce désordre; le jésuite, qui avait une lanterne de poche de papier plissé, de la bougie et de quoi l'allumer, battait la pierre à feu; quant à moi, j'attendais avec assez de tranquillité le retour du postillon, espérant qu'il ne tarderait pas à nous amener une douzaine d'hommes munis de cordes et de leviers.

La bougie du jésuite allumée, nos yeux ont été frappés et nos esprits émerveillés de l'apparition subite d'un grand corps humain, nu, debout, barbouillé de fange, couronné de joncs et de roseaux, et en bottes fortes. A l'aspect de cette étrange figure, qui n'eut pas cru que c'était le Dieu du ruisseau, qui touché de notre mésaventure, arrivait là tout à propos pour la réparer?

Aucun de nous n'en a douté d'abord
Nos cœurs se sont enflés d'une douce espérance
Et nous allions tous d'un commun accord
Implorer à genoux sa divine assistance.

Lorsque l'ayant envisagé avec plus d'attention, nous avons reconnu, avec tout le déplaisir possible, que ce n'était point cette divinité, mais notre ivrogne de postillon tombé dans l'eau, qui s'était débarrassé de ses habits mouillés, et qui faisait un objet aussi digne de pitié qu'il nous avait paru digne d'adoration; j'ai compris au tremblement de toute sa personne, et au claquement de ses dents, que ma redingote lui serait plus utile qu'à moi, et je l'en ai charitablement couvert. Un quart d'heure après, son camarade est venu seul avec un cri; peu s'en est fallu que le palatin ne l'ait chargé d'une nouvelle bastonnade, pour ne nous avoir pas amené un secours plus utile. Le ruisseau coulait sur un fond limoneux, ses bords étaient escarpés, ensorte qu'il n'a pas été possible d'y établir le cri; le petit arbre n'avait que cinq à six pouces de diamètre, et paraissait mal enraciné, il était à craindre qu'il ne cédât au poids immense qu'il supportait, et nous jugions qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour prévenir la dégringolade; mais.

En vain pour relever ce coche.
Les quatre chevaux, le rabbin,
Moi, les deux postillons le garde palatin,
Avons fait mille efforts de nerfs et de caboche.

Le jésuite tenait la lanterne de papier, qui mouillée par la pluie et agitée par le vent, menaçait de se déchirer; Castor aboyait de tous ses poumons.

Le commis en se lamentant
De la nudité de sa nuque,
Trottait de ça, de là, cherchant
Son caudebec et sa perruque.

Et l'amoureux qui, en faveur de la circonstance, voulait bien déroger à son rôle ordinaire, jouait celui de la mouche du coche en s'égosillant à donner ses avis que personne n'écoutait: il nous a avoué depuis, que s'il n'avait craint de crotter et d'empoisser sa redingote neuve contre les roues du carosse, il n'aurait point dédaigné de mettre la main à l'œuvre, quoiqu'il sentit bien que cela eut été fort au-dessous de lui.

Cependant la pluie avait un peu cessé et nous redoublions nos efforts, qui sans avoir opéré entièrement le redressement de la voiture, l'avaient du moins garantie de la chute, lorsque tout à